

## PLANÈTE CHRONIQUE

PAR STÉPHANE FOUCART

# Amiante, chapitre II

**E**n juillet 2012, lorsqu'elle était ministre du logement, Cécile Duflot eut une idée excellente et pourtant légèrement saugrenue : décorer la sociologue de la santé Annie Thébaud-Mony (Inserm) de la Légion d'honneur.

Excellente, l'idée l'était, car elle reconnaissait la valeur des combats menés par la chercheuse, engagée depuis trois décennies pour la santé au travail et la santé environnementale. Saugrenue, l'idée l'était aussi, car ceux – comme Cécile Duflot – qui connaissent Annie Thébaud-Mony se doutaient bien que l'intéressée n'allait pas se laisser domestiquer par une médaille, et qu'elle n'était pas du genre à recevoir la distinction dans un silence reconnaissant.

De fait, les choses ne se passèrent pas exactement comme prévu. La chercheuse déclina le ruban rouge et en profita pour expliquer pourquoi dans une lettre à M<sup>me</sup> Duflot qui eut un certain retentissement. « *Au terme de trente ans d'activité, écrivait-elle, il me faut constater que les conditions de travail ne cessent de se dégrader, que le désastre sanitaire de l'amiante n'a pas conduit à une stratégie de lutte contre l'épidémie*

*des cancers professionnels et environnementaux, que la sous-traitance des risques fait supporter par les plus démunis (...) un cumul de risques physiques, organisationnels et psychologiques, dans une terrible indifférence.* »

### Addition au prix fort

Cette indifférence n'est pas une fatalité : elle est aussi construite. Deux ans et demi après son coup d'éclat, c'est ce qu'affirme la sociologue dans un livre sévère et remarquable, publié ces jours-ci (*La Science asservie*, La Découverte, 309 p., 21 €), qui montre comment les liens tissés entre la science et l'industrie permettent d'entretenir d'interminables pseudocontroverses scientifiques sur la nocivité de telle ou telle substance.

Le livre est un témoignage personnel chargé d'indignation, mais il est aussi une réflexion profonde sur les fragilités de la science : celle-ci peut être cornaquée pour construire du doute et retarder les décisions politiques, pour convertir l'exigence de rigueur scientifique en laisser-faire, un laisser-faire qui finit toujours par être payé. L'addition arrive généralement avec retard, mais elle est réglée au prix fort, et jamais,

ou presque, par les responsables.

L'ouvrage revient sur des histoires connues – essence plombée, amiante, pesticides, rayonnements ionisants, etc. – et décortique les mécanismes subtils par lesquels le personnel, les institutions ou le discours scientifiques peuvent être « retournés » par des intérêts particuliers.

Le scandale de l'amiante tient lieu de paradigme. On pourrait penser qu'il appartient à l'Histoire, puisque tout le monde sait désormais que l'amiante est un poison mortel. Au contraire ! Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est une lutte qui se joue encore dans les arènes de la

science. Chaque mois, ou presque, s'écrit ce qui pourrait constituer les chapitres d'un prochain livre d'Annie Thébaud-Mony.

### **Pain bénit**

Un exemple ? Voilà un an naissait une vive polémique (*Le Monde* du 18 décembre 2013) sur des travaux publiés dans la revue *European Journal of Cancer Prevention (EJCP)* conduits par deux chercheurs. L'un d'eux, Paolo Boffetta, était sur le point d'accéder à l'un des plus hauts postes de la recherche publique française en épidémiologie. Selon ces « travaux », seules les expositions anciennes à l'amiante sont déterminantes dans la survenue d'un cancer de la plèvre (mésothéliome). Traduction pour le profane : si vous contractez un mésothéliome, votre patron actuel n'est pas responsable, même s'il n'a pas pris soin de désamianter votre lieu de travail, car ce sont les expositions qui remontent à plusieurs décennies qui sont à blâmer. Pain bénit pour tous les industriels peu scrupuleux...

Ces travaux avaient soulevé l'indignation de chercheurs, pour plusieurs raisons. D'abord, l'étude procédait d'une analyse partielle, donc suspecte, des données, qui concluait à rebours des connaissances actuelles sur les substances cancérigènes. Ensuite, les auteurs écrivaient n'avoir « *aucun conflit d'intérêts* », tous deux étant pourtant consultants auprès d'industriels de l'amiante en délicatesse avec la justice. De plus, ils assuraient avoir été financés par l'Association italienne de recherche sur le cancer – gage de neutralité –, mais cette affirmation relevait au mieux de l'imagination, au pire de la tromperie. Enfin, leur « travail » avait été accepté par le rédacteur en chef de l'*EJCP* après une expertise par les pairs (*peer review*) de... quatre jours, dont un dimanche ! Tous les scientifiques savent que ce processus prend d'habitude plu-

sieurs mois, parfois plus d'un an.

Finalement, Paolo Boffetta n'obtint pas le poste qu'il convoitait. Mais l'affaire n'en resta pas là. Kathleen Ruff, une militante canadienne des droits de l'homme associée au Rideau Institute, se mit en tête d'obtenir un erratum de l'*EJCP*, spécifiant simplement que le financement annoncé était imaginaire et que des conflits d'intérêts étaient avérés. Ce genre de rectificatif n'est pas un détail : dans les prétoires, il peut renverser un jugement. Il lui fut refusé. Kathleen Ruff s'engagea alors dans une guérilla de courriels et de pétitions, et il lui fallut une pleine année de lutte acharnée pour obtenir gain de cause : un rectificatif de huit lignes paraîtra début 2015 dans l'*EJCP*.

Un an de bataille pour obtenir d'une revue scientifique ce qui aurait été obtenu en quelques jours d'un tabloïd britannique ! La science, c'est aussi cela. Et, pour la remettre sur les rails de l'éthique, il ne faut guère compter sur ses ronflantes institutions, mais plutôt sur l'intransigeante bienveillance d'une Annie Thébaud-Mony ou d'une Kathleen Ruff. ■

[foucart@lemonde.fr](mailto:foucart@lemonde.fr)

**ON POURRAIT  
PENSER QUE LE  
SCANDALE DE  
L'AMIANTE  
APPARTIENT  
À L'HISTOIRE.  
AU CONTRAIRE  
LES LIENS ENTRE  
SCIENCE  
ET INDUSTRIE  
ALIMENTENT  
D'INTERMINABLES  
CONTROVERSES**